

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2016

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME  
MRC DE MATANE

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelme, tenue le lundi 4 avril 2016 à 19h30, à la salle du conseil municipal, au 138, rue Principale, Saint-Adelme.

**PRÉSENCES :**

Jean-Roland Lebrun  
Jeannot Marquis  
Josée Marquis  
Marcel Gauthier  
Johanne Thibeault  
Julien Ouellet

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE**

Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière

Anick Hudon

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 par M. le maire Jean-Roland Lebrun.

**RÉSOLUTION #2016-41**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE, les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Johanne Thibeault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour:

- 1) Ouverture de la séance;
- 2) Adoption de l'ordre du jour;
- 3) Approbation du procès-verbal ;
- 4) Présentation des comptes;
- 5) Engagement de crédit (dépenses);
- 6) Formation « Gestion financière municipale bien maîtriser les différents outils » 339.18\$;
- 7) Proposition projet de Françoise Crête conteuse courriel du 4 mars 2016;
- 8) Formation SIMDUT pour Richard Rousseau et René Fournier 287.80\$/2 participants;
- 9) Rectification vente d'immeubles par la Municipalité de Saint-Adelme pour non-paiement de taxes;
- 10) Achat de matériel-étayage PR-MOD Aluminium-achat par regroupement de municipalités-équipement NCN de Québec; (16 441.43/5 municipalités 3 288\$)
- 11) Adoption du règlement 2016-01-crédation d'un fonds de roulement de 10 000\$;
- 12) Stratégie d'économie d'eau potable-détection des fuites sur le réseau d'eau potable (30 sept.);
- 13) Achat d'asphalte froide;
- 14) Achat de sel de déglacage 2016-2017;
- 15) Formation de la conseillère Josée Marquis le samedi 9 avril, Métis-sur-Mer 325\$/participant;
- 16) Résolution pour le MTQ nids de poules dans la route de Saint-Adelme au croisement du rang des Bouffard (la côte);
- 17) Varia a)
- 18) Période de questions;
- 19) Fermeture de la séance.

**RÉSOLUTION #2016-42**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MARS 2016**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016 qui leur a été transmis par la directrice générale et secrétaire-trésorière;

**EN CONSÉQUENCE**, la secrétaire-trésorière procède à la lecture du procès-verbal, il est proposé par la conseillère Josée Marquis et résolu à l'unanimité :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES).

**RÉSOLUTION #2016-43**

**APPROBATION DES COMPTES À PAYER, DES CHÈQUES ET DES SALAIRES ÉMIS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME**

Il est proposé par le conseiller Marcel Gauthier et résolu :

**QUE** la Municipalité de Saint-Adelme approuve la liste des comptes à payer au montant de trente-sept milles neuf cent dix-neuf et soixante cents(37 919.60\$) et les salaires payés au montant de dix milles neuf cent quatre-vingt-douze et vingt-trois cents. (10 992.23\$).

**QUE** ces dépenses sont imputées au fonds d'administration de la Municipalité de Saint-Adelme, représentant un grand total de quarante-huit mille neuf cent onze et quatre-vingt-trois cents (48 911.83\$).

**QUE** ces documents font partie intégrante du présent procès-verbal comme s'ils sont ici au long reproduits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée, Annick Hudon, g.m.a., directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

**RÉSOLUTION #2016-44**

**FORMATION « Gestion financière municipale bien maîtriser les différents outils »**

Il est proposé par le conseiller Jeannot Marquis et résolu d'autoriser l'inscription de Mme Anick Hudon à la formation « **Gestion financière municipale bien maîtriser les différents outils** » au montant de 339.18\$ et les frais de déplacement seront payés par la municipalité de Saint-Adelme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

**RÉSOLUTION #2016-45**

**PROPOSITION PROJET FRANÇOISE CRÊTE CONTEUSE**

**CONSIDÉRANT QUE**, Mme Françoise Crête conteuse propose et sollicite de faire partie de nos ambassadeurs pour la prochaine *Grande Virée des Semeurs de contes* qui aura lieu du 12 au 22 septembre 2016;

**CONSIDÉRANT QUE**, être ambassadeur, c'est d'abord avoir le plaisir de partager, en soirée, avec les gens de la place, de belles histoires lors d'un spectacle professionnel de contes et de rencontrer des conteurs et conteuses vraiment sympathiques;

**CONSIDÉRANT QUE**, vous devez fournir une salle pour le spectacle de contes, c'est aussi publiciser l'événement afin que les plus grands nombres en profitent, c'est aussi prévoir un souper, un déjeuner et un lieu pour coucher 9 personnes en échange du spectacle donné;

**CONSIDÉRANT QUE**, une contribution volontaire est demandée aux spectateurs après le spectacle;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Johanne Thibeault et résolu de fournir une salle pour le spectacle de contes, prévoir un souper, un déjeuner et un lieu pour coucher 9 personnes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

**RÉSOLUTION #2016-46**

**FORMATION SIMDUT POUR RICHARD ROUSSEAU ET RENÉ FOURNIER 287.80/2**

Il est proposé par le conseiller Marcel Gauthier et résolu d'inscrire Richard Rousseau et René Fournier à la formation SIMDUT le 4 mai au montant de 287.80 pour les deux candidats.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

**RÉSOLUTION #2016-47**

**RECTIFICATION VENTE D'IMMEUBLES PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME POUR NON-PAIEMENT DE TAXES**

**CONSIDÉRANT QUE**, la directrice générale et secrétaire-trésorière a dressé en janvier 2015 un état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées en tout ou en partie;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt de la Municipalité de Saint-Adelme de procéder à la vente par enchère publique des immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec;

**EN CONSÉQUENCE**,

Il est proposé par le conseiller Jeannot Marquis, et résolu :

**QUE** le préambule mentionné ci-haut fait partie intégrante de la présente résolution.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la MRC de Matane pour la vente par enchères publiques de l'immeuble portant le numéro de matricule 1908-28-9845.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

**RÉSOLUTION #2016-48**

**ACHAT DE MATÉRIEL-ÉTAYAGE PR-MOD ALUMINIUM-ACHAT PAR REGROUPEMENT DE MUNICIPALITÉS-ÉQUIPEMENT NCN DE QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT QUE**, les municipalités de Sainte-Félicité, Grosses-Roches, Saint-René-de-Matane, Saint-Ulric et Saint-Adelme désirent s'unir pour faire l'acquisition d'un étayage PRO-MOD Aluminium (8 pieds de haut par 10 pieds de long) au coût de quatorze mille trois cents dollars (14 300\$) taxes en sus, en conformité avec l'offre de service de Équipement NCN Ltée de Québec, datée du 8 février 2016;

**CONSIDÉRANT QUE**, le coût d'achat sera divisé en part égale entre les municipalités participantes à l'achat par regroupement, et que le matériel ainsi acquis servira aux besoins des cinq municipalités;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Josée Marquis et résolu :

**DE** participer avec les municipalités de Sainte-Félicité, Grosses-Roches, Saint-Ulric et Saint-René-de-Matane à l'achat collectif d'un étayage PRO-MOD Aluminium chez Équipement NCN Ltée de Québec, au coût de quatorze mille trois cents dollars, taxes en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**RÉSOLUTION #2016-49**

**RÈGLEMENT POUR LA CRÉATION D'UN FONDS DE ROULEMENT**

Municipalité de Saint-Adelme  
**RÈGLEMENT N°2016-01**

Règlement numéro 2016-01 pour la création d'un fonds de roulement de 10 000\$ .

ATTENDU que la municipalité abroge le règlement 2010-05 fonds de roulement;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Adelme désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 1094 du *Code municipal du Québec*;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 mars 2016;

Il est proposé par la conseillère Johanne Thibeault et résolu que le règlement suivant soit adopté :

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le conseil est autorisé à créer un fonds de roulement d'un montant de 10 000\$.

ARTICLE 2. À cette fin, le conseil est autorisé à approprier le surplus accumulé non affecté d'un montant de 10 000\$.

ARTICLE 3. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Avis de motion le 7 mars 2016;

Adoption par résolution le 4 avril 2016

Avis de promulgation 18 avril 2016

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**RÉSOLUTION #2016-50**

**STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE DÉTECTION DES FUITES SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE 30 SEPTEMBRE**

**CONSIDÉRANT QUE**, le MAMOT désire savoir à quelle date que la municipalité va faire la détection des fuites sur le réseau d'eau potable;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jeannot Marquis et résolu de prévoir le 30 septembre pour produire le rapport sur la détection des fuites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**RÉSOLUTION #2016-51**

**ACHAT D'ASPHALTE FROIDE**

Il est proposé par le conseiller Julien Ouellet et résolu de faire l'achat conjointement avec la municipalité de Sainte-Félicité 36 tonnes d'asphalte froide de la compagnie Techmix.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**RÉSOLUTION #2016-52**

**ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE**

Il est proposé par le conseiller Marcel Gauthier d'acheter 20 tonnes métriques de sel de déglacage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**RÉSOLUTION #2016-53**

**FORMATION DE LA CONSEILLÈRE JOSÉE MARQUIS LE SAMEDI 9 AVRIL, MÉTIS-SUR-MER 325\$/PARTICIPANT**

Il est proposé par le conseiller Jeannot Marquis d'inscrire Mme Josée Marquis à la formation des conseillers 325\$/participant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**RÉSOLUTION #2016-54**

**RÉSOLUTION POUR LE MTQ NIDS DE POULES DANS LA ROUTE DE SAINT-ADELME AU CROISEMENT DU RANG DES BOUFFARD (LA CÔTE)**

Il est proposé par Jeannot Marquis et résolu d'envoyer une lettre pour se plaindre de la chaussée présence de nids de poules dans la route de Saint-Adelme au croisement du rang des Bouffard (la côte).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**RÉSOLUTION #2016-55**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Johanne Thibeault, et résolu :

**DE** lever la séance ordinaire du 4 avril 2016, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 19h46.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES).

*Je, Jean-Roland Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

*Jean-Roland Lebrun, maire*

---

*Anick Hudon d.g. et sec.-très.*